

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 mars 2010

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et RTE s'associent pour la formation des cadres de RTE et des cadres territoriaux sur les enjeux énergétiques

François Deluga, député-maire du Teich (Gironde), Président du Centre national de la Fonction publique territoriale et Dominique Maillard, Président du Directoire de RTE ont signé ce jour une convention de partenariat pour trois ans. Cet accord de coopération vise à renforcer la collaboration entre le CNFPT, organisme de formation professionnelle des collectivités territoriales et RTE, entreprise de service public gestionnaire du réseau de transport d'électricité, en vue de la formation des cadres de RTE et des cadres territoriaux sur les enjeux énergétiques.

Par cette convention, l'expertise des agents de RTE sur les questions d'énergie et de réseaux est mise à disposition du CNFPT, en appui au développement des formations techniques portant sur ces thématiques.

La convention prévoit aussi l'ouverture aux cadres de RTE des formations conduites par le CNFPT dont celles de l'Institut national d'études territoriales du CNFPT, institut de formation des cadres supérieurs territoriaux.

Les actions de formation conduites par l'Enact de Montpellier, école de formation des cadres territoriaux du CNFPT, destinées aux cadres de RTE en relation avec les élus et les cadres des collectivités seront également poursuivies.

En outre, le CNFPT et RTE pourront organiser conjointement toute action – colloques, journées d'échanges thématiques – pour favoriser l'émergence d'une meilleure connaissance des enjeux énergétiques auxquels font face les collectivités territoriales.

RTE est l'opérateur du réseau de transport d'électricité français. Entreprise de service public, il a pour mission l'exploitation, la maintenance et le développement du réseau haute et très haute tension. Il est garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique.

RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité (ERDF et les entreprises locales de distribution) ou industriels directement raccordés au réseau de transport.

Avec 100 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 45 lignes transfrontalières, le réseau géré par RTE est le plus important d'Europe. RTE a réalisé un chiffre d'affaires de € 4 221 millions en 2008 et emploie environ 8500 salariés.

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) est un établissement public national, paritaire et déconcentré chargé d'organiser la formation des agents territoriaux.

Trois missions lui sont dévolues par le législateur :
- la formation professionnelle des agents territoriaux

*- l'observation des emplois, des métiers et des compétences et l'étude prospective de leurs évolutions
- la gestion des cadres d'emplois (concours, listes d'aptitude...) des agents de catégorie A+ (cadres supérieurs)
Le CNFPT regroupe la totalité des collectivités territoriales (à l'exception du département et de la ville de paris) ainsi que les établissements publics locaux (à l'exception des hôpitaux). Il est doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.
Le CNFPT dispose d'instances politiques nationales et régionales composées à égalité de représentants des collectivités employeurs et de représentants de leurs personnels.*

CONTACT PRESSE RTE: Claire de Villèle

T +33 (0)1 41 02 17 77

P +33 (0)6 65 49 70 90

claire.de-villele@rte-france.com

Pour en savoir plus : www.rte-france.com

CONTACT PRESSE CNFPT: Catherine Dumas

T +33 (0)1 55 27 41 35

P +33 (0)6 22 16 18 70

catherine.dumas@cnfpt.fr

Pour en savoir plus : www.cnfpt.fr